

A large teal triangle on the left side of the page, pointing towards the right, which serves as a background element for the title.

RAPPORT D'ACTIVITÉ credit.fr

ANNEE 2019

2019 : Poursuite de la croissance, diversification, internationalisation

Une fois de plus credit.fr surperforme par rapport au marché. Avec une croissance de 28% en montant financé, nous augmentons notre part de marché pour représenter fin 2019 :

- 24 % des entreprises financées en France en crowdlending
- 15% du volume de production français

Et cette année encore, nous avons été la plateforme à proposer aux investisseurs le plus large choix d'opportunités d'investissements.

2019 a aussi été marqué par l'acquisition à 100% d'HOMUNITY, qui avec 68 millions de financement dans l'immobilier, réalise une superbe année en dépassant la barre des 100 millions d'€ financés depuis l'origine.

Enfin, nous avons ouvert au cours du dernier trimestre 2019, notre première implantation à l'international www.neocredit.ch en partenariat avec Vaudoise Assurances.

Fort de près de 25000 investisseurs particuliers, d'investisseurs institutionnels qui représentent désormais plus de 50% de notre Funding, du soutien de Tikehau Capital et de notre capacité à mettre en œuvre des partenariats d'envergure : Hello Bank, Tikehau IM, Smart Lenders AM, Vaudoise Assurances, Crédit Mutuel Arkea Banque Entreprise et institutionnels, nous visons d'être la première plateforme française à avoir financé 1000 entreprises .



Thomas de Bourayne
Président de credit.fr

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

17 455

Nombre de demandes de crédit reçues

168

Nombre de projets retenus

168

Nombre de projets financés

2 043 028 212 €

Montant de demandes de crédit reçues

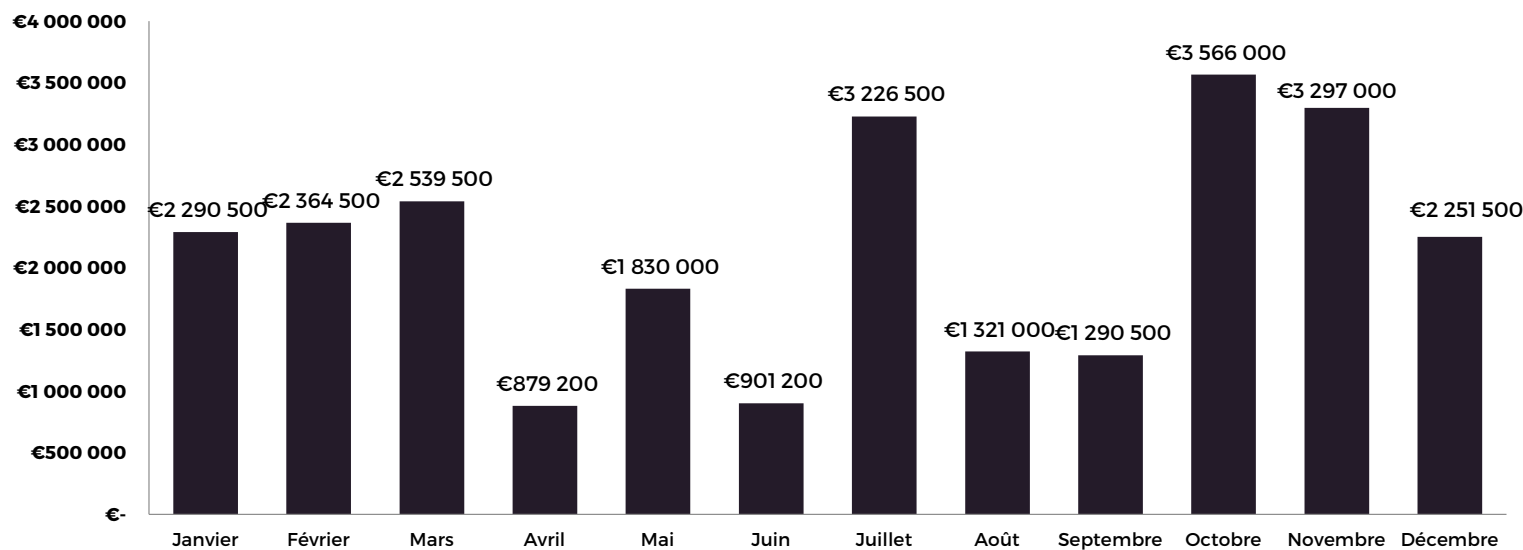
25 757 400 €

Montant de projets retenus

25 757 400 €

Montant de projets financés

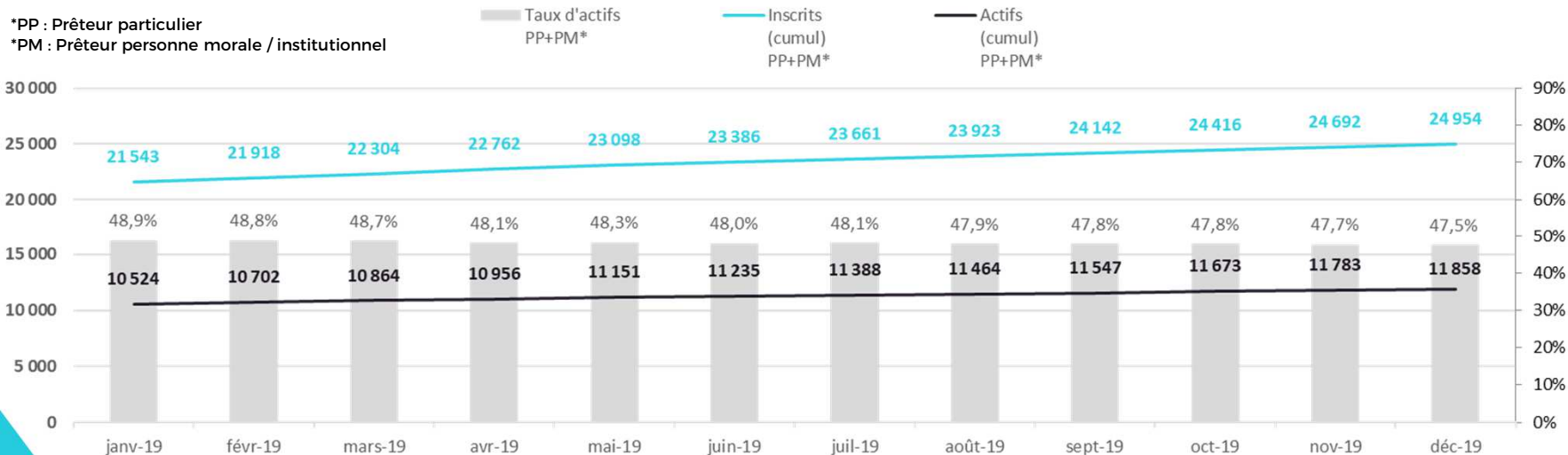
ÉVOLUTION DES COLLECTES CLÔTURÉES



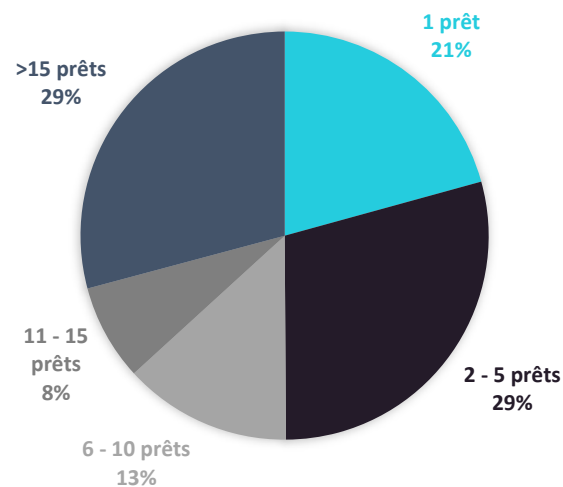
PRÊTEURS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉVOLUTION CUMULÉE DES COMPTES PRÊTEURS



NOMBRE DE PRÊTS MOYEN PAR PRÊTEUR



167 €

Prêt moyen

422

Nombre moyen de prêteurs par projet

EMPRUNTEURS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

153 318 €

Montant moyen
des projets financés

27 heures

Durée moyenne
des collectes

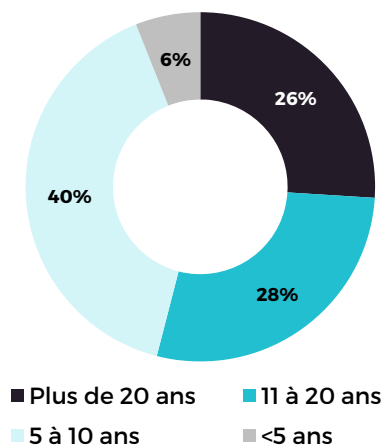
6,38 %

Taux d'intérêt moyen
brut servi aux prêteurs

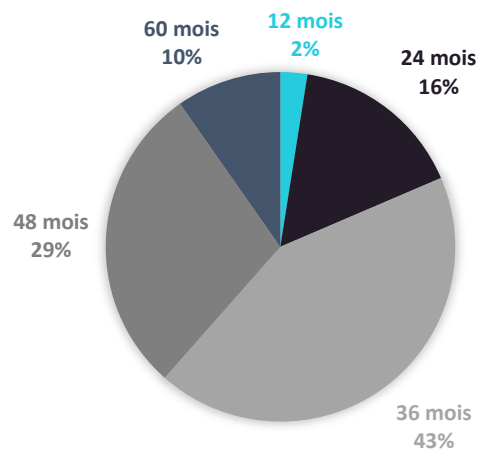
15 ans

Ancienneté moyenne
des entreprises financées

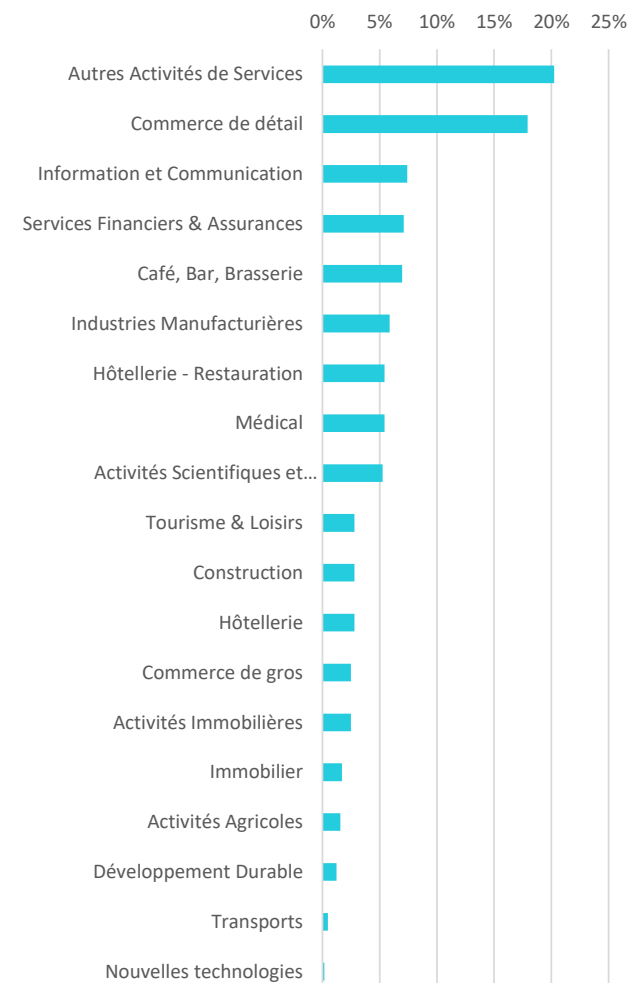
RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ



RÉPARTITION PAR DURÉE D'EMPRUNT



RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Taux réglementaires

Définitions

- Taux 1 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Nombre de projets correspondant à des crédits présentant des échéances impayées depuis plus de 2 mois / nombre de projets correspondant à des crédits ayant un capital restant dû.
- Taux 2 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Somme du capital restant dû des crédits présentant au moins une échéance impayée de plus de deux mois / la somme du capital restant dû de l'ensemble des crédits.
- Taux 3 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Nombre de projets présentant des échéances qui restent impayées à la fin du mois / nombre de projets ayant un capital restant dû à la fin du mois.

Au 31/12/2019	Au 30/09/2019	Au 30/06/2019	Au 31/03/2019
IFP (prêts)	IFP (prêts)	IFP (prêts)	IFP (prêts)
1. Taux 1 = 6,01%	1. Taux 1 = 5,80%	1. Taux 1 = 6,84%	1. Taux 1 = 5,78%
2. Taux 2 = 9,07%	2. Taux 2 = 8,27%	2. Taux 2 = 8,83%	2. Taux 2 = 7,13%
3. Taux 3 = 6,40%	3. Taux 3 = 6,80%	3. Taux 3 = 7,61%	3. Taux 3 = 5,76%
Au 31/12/2019	Au 30/09/2019	Au 30/06/2019	Au 31/03/2019
CIP (minibons)	CIP (minibons)	CIP (minibons)	CIP (minibons)
1. Taux 1 = 4,10%	1. Taux 1 = 3,57%	1. Taux 1 = 3,21%	1. Taux 1 = 2,62%
2. Taux 2 = 3,82%	2. Taux 2 = 3,65%	2. Taux 2 = 3,26%	2. Taux 2 = 2,48%
3. Taux 3 = 4,73%	3. Taux 3 = 4,87%	3. Taux 3 = 3,98%	3. Taux 3 = 2,50%

Credit.fr attire l'attention des prêteurs que la multiplication des indicateurs de risque (taux de défaut CIP/IFP, indicateurs de performance, statistiques) peut compliquer la lecture de ces indicateurs. Il convient d'être vigilant quant à la définition de l'indicateur de risque considéré, le périmètre des instruments financiers concernés (prêts d'une part, minibons d'autre part, voire les deux de façon consolidée) et la période couverte (12 mois, 36 mois). Les prêts et minibons étant des obligations de même rang des emprunteurs, différencier les taux de défauts est susceptible de faire chuter artificiellement les statistiques de taux de défaut sur l'une ou l'autre des catégories et donc présenter une image plus flatteuse du risque de défaut.

Taux réglementaires

Définitions

- Taux 1 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Nombre de projets correspondant à des crédits présentant des échéances impayées depuis plus de 2 mois / nombre de projets correspondant à des crédits ayant un capital restant dû.
- Taux 2 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Somme du capital restant dû des crédits présentant au moins une échéance impayée de plus de deux mois / la somme du capital restant dû de l'ensemble des crédits.
- Taux 3 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Nombre de projets présentant des échéances qui restent impayées à la fin du mois / nombre de projets ayant un capital restant dû à la fin du mois.

Au 31/12/2018	Au 30/09/2018	Au 30/06/2018	Au 31/03/2018
IFP (prêts)	IFP (prêts)	IFP (prêts)	IFP (prêts)
1. Taux 1 = 5,11%	1. Taux 1 = 5,01%	1. Taux 1 = 4,68%	1. Taux 1 = 3,28%
2. Taux 2 = 7,16%	2. Taux 2 = 6,60%	2. Taux 2 = 4,97%	2. Taux 2 = 3,55%
3. Taux 3 = 5,07%	3. Taux 3 = 5,10%	3. Taux 3 = 5,19%	3. Taux 3 = 3,58%
Au 31/12/2018	Au 30/09/2018	Au 30/06/2018	Au 31/03/2018
CIP (minibons)	CIP (minibons)	CIP (minibons)	CIP (minibons)
1. Taux 1 = 2,27%	1. Taux 1 = 1,79%	1. Taux 1 = 2,17%	1. Taux 1 = 2,13%
2. Taux 2 = 3,01%	2. Taux 2 = 1,28%	2. Taux 2 = 1,48%	2. Taux 2 = 2,53%
3. Taux 3 = 2,56%	3. Taux 3 = 1,79%	3. Taux 3 = 2,17%	3. Taux 3 = 2,13%

Credit.fr attire l'attention des prêteurs que la multiplication des indicateurs de risque (taux de défaut CIP/IFP, indicateurs de performance, statistiques) peut compliquer la lecture de ces indicateurs. Il convient d'être vigilant quant à la définition de l'indicateur de risque considéré, le périmètre des instruments financiers concernés (prêts d'une part, minibons d'autre part, voire les deux de façon consolidée) et la période couverte (12 mois, 36 mois). Les prêts et minibons étant des obligations de même rang des emprunteurs, différencier les taux de défauts est susceptible de faire chuter artificiellement les statistiques de taux de défaut sur l'une ou l'autre des catégories et donc présenter une image plus flatteuse du risque de défaut.

Taux réglementaires

Définitions

- Taux 1 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Nombre de projets correspondant à des crédits présentant des échéances impayées depuis plus de 2 mois / nombre de projets correspondant à des crédits ayant un capital restant dû.
- Taux 2 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Somme du capital restant dû des crédits présentant au moins une échéance impayée de plus de deux mois / la somme du capital restant dû de l'ensemble des crédits.
- Taux 3 (premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du CMF) : Nombre de projets présentant des échéances qui restent impayées à la fin du mois / nombre de projets ayant un capital restant dû à la fin du mois.

Au 31/12/2017	Au 30/09/2017	Au 30/06/2017	Au 31/03/2017
IFP (prêts)	IFP (prêts)	IFP (prêts)	IFP (prêts)
1. Taux 1 = 2,03%	1. Taux 1 = 2,01%	1. Taux 1 = 0,59%	1. Taux 1 = 0%
2. Taux 2 = 1,56%	2. Taux 2 = 1,16%	2. Taux 2 = 0,87%	2. Taux 2 = 0%
3. Taux 3 = 2,15%	3. Taux 3 = 2,41%	3. Taux 3 = 0,59%	3. Taux 3 = 0%
Au 31/12/2017	Au 30/09/2017	Au 30/06/2017	Au 31/03/2017
CIP (minibons)	CIP (minibons)	CIP (minibons)	CIP (minibons)
1. Taux 1 = 0%	1. Taux 1 = 0%	1. Taux 1 = NA	1. Taux 1 = NA
2. Taux 2 = 0%	2. Taux 2 = 0%	2. Taux 2 = NA	2. Taux 2 = NA
3. Taux 3 = 0%	3. Taux 3 = 0%	3. Taux 3 = NA	3. Taux 3 = NA

Credit.fr attire l'attention des prêteurs que la multiplication des indicateurs de risque (taux de défaut CIP/IFP, indicateurs de performance, statistiques) peut compliquer la lecture de ces indicateurs. Il convient d'être vigilant quant à la définition de l'indicateur de risque considéré, le périmètre des instruments financiers concernés (prêts d'une part, minibons d'autre part, voire les deux de façon consolidée) et la période couverte (12 mois, 36 mois). Les prêts et minibons étant des obligations de même rang des emprunteurs, différencier les taux de défauts est susceptible de faire chuter artificiellement les statistiques de taux de défaut sur l'une ou l'autre des catégories et donc présenter une image plus flatteuse du risque de défaut.

GOUVERNANCE



Thomas de Bourayne
Président de Credit.fr



Guillaume Arnaud
Directeur Général
de TIKEHAU IM



Henri Marcoux
Directeur Général
Adjoint de TIKEHAU
CAPITAL



Nathalie Bleunven
Responsable
Financement Corporate
de TIKEHAU CAPITAL



Clément Jeanmaire
Chargé de Projets
Business Development
de TIKEHAU IM